

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 19 octobre 2023 Délibération n° 2023-15

Objet de la délibération : Demande de subvention ingénierie 2024 Conseil Départemental de la Côte-d'Or

Président: Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance : Florence DELARUE

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical: 47 titulaires (et 47 suppléants)

Nombre de membres présents : 26 (dont 26 votants)

Date de convocation: 12 octobre 2023

L'an deux mille vingt trois le dix-neuf octobre à dix-huit heures, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents: Alain BECARD, Philippe LUCOTTE, Danièle MATHIOT, Maryse NADALIN, Laurence PORTE, Dominique BOUISSON, Aurélio RIBEIRO (Montbardois); Gérard VERDREAU, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne); Patrick MOLINOZ, Marie-Christine LENOIR, Florence DELARUE, Gilbert THOREY, Jean-Marc RIGAUD, GUY MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine); Eveline DELOINCE, Patrick BLIGNY, Alain GUINIOT (pouvoir de Graziella GUERRE), Gérard BROUILLON (Pays d'Arnay-Liernais); Hervé LOUIS, Annick BAKRY, Jean-Paul QUESTÉ, Jean-Marie SIVRY, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu); Bernard CLERC (Terres d'Auxois).

Membres excusés: Yves BILBOT, Marc GALZENATI, Colette RÉMOND (Montbardois); Patrick SEGUIN, Arnault LEMAIRE, Michel ROIGNOT, Marc CHEVILLON, Paul ROBINAT, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE (Ouche et Montagne); Amandine MONARD (Pays d'Alésia et de la Seine); Pierre POILLOT, Graziella GUERRE (pouvoir à Alain GUINIOT), Denis NEAULT(Pays d'Arnay-Liernais); Maryse BOLLENGIER, Françoise GUERRIER (Saulieu); Jean-Michel PÉTRÉAU, Martine EAP-DUPIN, Catherine SADON, Jean-Marie VIRELY, Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Patricia NORE RENOT, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).



www.auxoismorvan.fr

03 80 49 65 09

13 rue de l'hôtel de ville 21350 Vitteaux

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID: 021-200048544-20231108-2023_15-DE

Chaque année, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or lance un appel à projets pour soutenir l'ingénierie des territoires de projets PETR/Pays. Pour l'année 2024, l'appel à projets porte sur le financement par le Département des moyens d'animation et d'ingénierie sur des projets bien identifiés et correspondant aux domaines de compétences du Département, et sur l'association des services départementaux à la définition du projet. Le soutien demandé pour l'animation des projets est plafonné à 60 000 €, avec possibilité d'inclure des actions de communication Pays. Le Pays de l'Auxois Morvan souhaite candidater à l'appel à projets sur les thématiques suivantes : santé, tourisme et culture, thématiques importantes du projet de territoire, et qui correspondent aux thématiques d'intervention du Conseil Départemental. La présente demande de subvention porte sur 3 postes :

- * Soutien au titre des solidarités humaines :
- Pour le poste de Direction : 0,25 ETP sur la mise en œuvre du Contrat Local de Santé, notamment dans le cadre du PNNS (Plan National Nutrition Santé) et de la mise en réseau des actions d'accompagnement des jeunes (déploiement des permanences de la Maison des Adolescents par exemple) et la Conférence des financeurs ;
- * Soutien au titre des solidarités territoriales :
- Pour les actions liées au tourisme et à la promotion du territoire : 0,8 ETP, sur la mise en œuvre d'actions de valorisation de la destination touristique « Auxois Morvan »
- Pour les actions « patrimoine, culture et enseignement artistique » : 1 ETP, sur la mise en œuvre d'actions touristiques et déploiement d'une offre découverte auprès des scolaires, en lien avec les projets de circonscription existants.

Dépenses		Recettes		
Poste de dépenses	Assiette éligible	Poste de recettes	Montant	Taux
Animation Contrat Local de Santé – PNSS - actions auprès des jeunes (salaires et charges) 0,25 ETP poste direction	17 500,00 €	CD 21	14 000,00 €	80,00 %
		Autofinancement	3 500,00 €	20,00 %
Sous-total Santé Animation CLS- PNNS	17 500,00 €		17 500,00 €	
0,8 ETP Animation Pays d'art et d'histoire	39 000,00 €	CD 21	11 700,00 €	30,00 %
		CRBFC	19 500,00 €	50,00 %
		Autofinancement	7 800,00 €	20,00 %
Sous-total Tourisme – Promotion du territoire	39 000,00 €		39 000,00 €	
1 ETP Animation adjointe Pays d'art et d'histoire	36 500,00 €	CD 21	30 800,00 €	80,00 %
		Autofinancement	5 700,00 €	20,00%
Sous-total Patrimoine, culture, enseignements artistiques	36 500,00 €		36 500,00 €	
Communication générale	4 375,00 €		3 500,00 €	
Total	97 375,00 €	Sous-Total CD 21	60 000,00 €	
		Total financement	97 375,00 €	

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID: 021-200048544-20231108-2023_15-DE

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par

Pour :

26

Contre: Abstentions:

Décide :

1) Autorise Monsieur le Président à solliciter le Conseil Départemental de la Côte-d'Or, à hauteur de 60 000 €, pour le financement de l'ingénierie 2024 et des actions de communication liées ;

2) Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MQLINOZ

Président du Pôle Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à : Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or, Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, Madame la Trésorière de Venarey-Les Laumes.